

Belgium-Spa: Architectural and related services

OJ S 29/2017 10/02/2017

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale centre d'accueil «les Heures Claires»

Postal address: Avenue Reine Astrid 131

Town: Spa

Postal code: 4900

Country: Belgium

For the attention of: Ribourdouille Bernard

E-mail: b.ribourdouille@cahc.be

Telephone: +32 87774161

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.cahc.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=261995>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=C.A.H.C.-C.A.H.C.-BORG-2017-F02&userType=SUPPLIER&language=fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mission complète d'auteur de projet pour la construction d'une maison de repos — maisons de repos et de soins d'une capacité de 105 lits, 25 logements en résidence-services et un service accueil de jour d'une capacité de 5 places (commune de Stoumont) et de 50 logements en résidence-services (commune de Trois-Ponts).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code BE335 Arr. Verviers - communes francophones

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Mission complète d'auteur de projet pour la construction d'une maison de repos — maisons de repos et de soins d'une capacité de 105 lits, 25 logements en résidence-services et un service accueil de jour d'une capacité de 5 places (Commune de Stoumont) et de 50 logements en résidence-services (commune de Trois-Ponts).

Mission:

Le marché a pour objet une mission complète d'auteur de projet pour la construction d'une maisons de repos (maisons de repos et de soins également), de logements en résidence-services et d'un accueil de jour sur un terrain de la Commune de Stoumont et de 50 logements en résidence-services sur un terrain de la commune de Trois-Ponts (tel que prévu dans le code de l'action sociale et de la santé — deuxième partie: dispositions sectorielles — livre 5 Aide aux aînés) dont le détail du programme est défini au chapitre III "Description des exigences techniques III.1 — Programme".

Compétences

L'auteur de projet devra proposer une offre incluant l'ensemble des compétences listées ci-dessous:

- Architecte — mission complète,
- Ingénieur techniques spéciales — mission complète,
- Ingénieur stabilité — mission complète,
- Coordinateur sécurité santé (phase projet et phase réalisation),
- Responsable PEB,
- Auteur d'étude de faisabilité technique dans le cadre des nouvelles obligations relatives à la PEB,
- Géomètre — levé de terrain,
- Expert en gestion des sols (Étude d'orientation, étude de caractérisation et études de risques, projet d'assainissement, suivi des travaux et évaluation finale).

L'auteur de projet assurera également la mission de coordination des différents intervenants repris ci-dessus et des éventuels intervenants extérieurs nécessaires pour mener à bonne fin la mission qui lui sera confiée.

Le détail des missions d'auteur de projet (architecture, stabilité et techniques spéciales), de coordination sécurité-santé et de responsable PEB est repris au chapitre III "Description des exigences techniques". Le levé du terrain et abords immédiat font partie de la mission ainsi que la réalisation de vues 3D et/ou perspectives du projet pour les différentes phases d'approbation par le pouvoir adjudicateur (esquisse, avant-projet, ...). Ces vues permettront au pouvoir adjudicateur de se faire une idée de l'échelle du projet en tant que tel mais également du projet dans son environnement immédiat.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 1 656 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement n'est exigé.

Les prestations fournies, par l'auteur de projet dans le cadre du présent marché, sont couvertes par une assurance professionnelle en responsabilité civile.

Cette dérogation est justifiée par le fait du paiement de 5 % du montant des prestations, à la réception définitive acceptée par le conseil d'administration, soit deux ans après la mise en activité de l'établissement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le présent marché de services est réservé aux bureaux d'études ou association de bureaux d'études possédant dans leur personnel un architecte inscrit au tableau de l'ordre.

En cas d'association momentanée, la convention liant les différentes parties sera jointe au dossier de candidature et le formulaire de soumission sera signé par le représentant de chaque bureau constituant l'association.

Seuls les renseignements et informations relatifs aux bureaux dont les représentants ont dûment signé le formulaire de soumission et la convention d'association éventuelle seront pris en compte pour l'évaluation des critères de sélection et d'attribution.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Une copie de l'objet de la société (en cas d'association, chaque associé fait de même);

2. Conformément à l'article 61 § 4 de l'AR du 15.7.2011, par le seul fait de sa participation à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux § 1^{er} et § 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Les soumissionnaires employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et non assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs doivent fournir un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné, attestant qu'ils sont en règle vis-à-vis de leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, selon les dispositions légales du pays où ils sont établis; et ce suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 3a. Une déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices clôturés.

Niveau(x) minimal(aux): le chiffre d'affaires annuel devra être au minimum de 5 000 000 EUR pour les 3 derniers exercices. Le soumissionnaire joindra les bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices comptables clôturés, tel que déposé à la Banque Nationale de Belgique. En cas d'association, les montants des associés sont cumulés et chaque associé joint ses bilans et compte de résultat pour les 3 derniers exercices.

3b. Une déclaration du montant des capitaux propres du soumissionnaire pour le dernier exercice comptable clôturé. Le montant des capitaux propres doit être de minimum 1 000 000 EUR (un million d'euros). Par capitaux propres, il faut entendre les comptes de classe 1 et plus précisément de 10 à 15, du plan comptable minimum normalisé. En cas d'association, les montants des associés sont cumulés.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Justification de la disponibilité des ressources en personnel:

4. Pour ce faire, le soumissionnaire transmet les titres d'études et professionnels et le CV du prestataire de services (ou de l'association momentanée) et/ou des cadres de l'entreprise désignés ainsi comme faisant partie de l'équipe amenée à exécuter le présent marché de services, et dont il ressort que le soumissionnaire dispose au moins, en interne ou via un contrat de sous-traitance, des compétences suivantes:

- un architecte,
- un ingénieur en stabilité,
- un ingénieur en techniques spéciales,
- un coordinateur sécurité-santé,
- un responsable PEB,
- un auteur d'étude de faisabilité technique dans le cadre des nouvelles obligations relatives à la PEB,
- un géomètre,
- un expert en sol.

Les personnes présumées pour assurer les compétences ci-dessus, feront preuve d'une expérience professionnelle dans les disciplines énoncées.

Le soumissionnaire mentionne celui de ceux-ci désigné par lui pour diriger l'équipe de projet. Il doit ressortir de ce CV que le chef de projet est expérimenté dans le domaine objet du présent marché de services, à savoir, avoir participé à 5 projets relatifs à la construction de maisons

de repos et/ou logement en résidence-services.

Par cette déclaration, le soumissionnaire désigne ledit chef de projet comme responsable de la coordination technique entre les différentes parties de la mission globale et comme personne de contact avec le pouvoir adjudicateur.

Toute modification éventuelle du responsable de projet devra être justifiée par une circonstance imprévue assimilée à un cas de force majeure (maladie de longue durée, licenciement...) et sera communiquée immédiatement au pouvoir adjudicateur.

Si le soumissionnaire souhaite valoriser l'expérience et/ou la compétence particulière d'un sous-traitant, il transmet une note mentionnant:

- l'identité du ou des sous-traitant(s),
- la partie exacte du marché sous-traitée,
- le curriculum vitæ du ou des sous-traitant(s),
- la liste des références du ou des sous-traitant(s) en relation avec la part de marché qui leur est confiée,
- l'engagement formel de chaque sous-traitant à réaliser la partie du marché sous-traitée en cas d'attribution du marché au soumissionnaire.

(Note: l'absence d'un tel engagement formel entraînera d'office la non prise en compte de l'expérience apportée du ou des sous-traitants concernés dans l'appréciation globale de l'offre). L'adjudicataire aura l'obligation de recourir aux sous-traitants annoncés dans l'offre. En cas d'impossibilité dûment justifiée, l'Adjudicataire devra en informer immédiatement le pouvoir adjudicateur et lui demander l'autorisation de recourir à d'autres sous-traitants.

5. Inscription au tableau de l'ordre des architectes:

Pour la partie «architecture» de la mission, le soumissionnaire joint en plus à son offre, une attestation certifiant l'inscription de l'architecte au tableau de l'Ordre des architectes ou sur la liste des stagiaires de l'Ordre des architectes ou qu'il bénéficie de l'autorisation visée à l'article 8 de la loi du 26.6.1963 créant un Ordre des architectes.

6. Coordination sécurité:

Pour la partie «coordination sécurité-santé» de la mission, le soumissionnaire joint en plus à son offre, la preuve que la personne chargée de la coordination en matière de sécurité et de santé dispose des qualifications requises sur base des articles 56 à 65 de l'arrêté royal du 25.1.2001 et ses modifications ultérieures concernant les chantiers temporaires ou mobiles. Cette preuve est apportée notamment par la présentation d'une déclaration sur l'honneur que:

- le candidat dispose du certificat, délivré par un organisme de certification accrédité, conformément à l'art. 65 de l'AR du 25.1.2001, reconnaissant les aptitudes de la personne chargée de la coordination.

- le candidat a participé à au moins 5 heures par an ou 15 heures sur une période de 3 ans à des initiatives qui enrichissent ses connaissances sur l'évolution des techniques et de la réglementation en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles, suivant l'art 65 septies de l'AR du 25.1.2001 et ses modifications ultérieures.

7. Obligation PEB:

Tenant compte de l'entrée en vigueur du décret du 28.11.2013 et de l'AGW du 15.5.2014 à partir du 1.5.2015, le responsable PEB et l'auteur d'étude de faisabilité technique, environnementale et économique fourniront une déclaration d'engagement attestant qu'ils se mettront en ordre afin d'obtenir leur agréation conformément à ce que prévoit la réglementation.

8. Liste des services:

Chaque liste des services devra être complétée dans tableau joint en annexe (suivre la nomenclature pré-établie). Seules 2 références pourront être développées (maximum 2 pages A4 pour chacune des deux références).

8.1. Liste des principaux services d'architecture exécutés (étude et réalisation) au cours des 3

dernières années;

— S'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie pas les certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente.

— S'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services.

Niveau(x) minimal(aux): minimum 3 références de marchés de services attendant à des travaux d'un montant minimum de 5 000 000 EUR HTVA et hors frais d'étude.

8.2 Liste des principaux services exécutés (étude et réalisation) en matière de marché public au cours des trois dernières années. La justification est fournie pas les certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente.

Niveau(x) minimal(aux): minimum 3 références de marchés de services attendant à des travaux d'un montant minimum de 100 000 EUR HTVA et hors frais d'étude.

8.3 Liste des principaux services similaires d'architecture portant sur l'étude et réalisation de maisons de repos et/ou logement en résidence-services, exécutés au cours des 3 dernières années;

— S'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie pas les certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente.

— S'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services.

Niveau(x) minimal(aux): minimum 3 références de marché de services attendant à des travaux d'un montant minimum de 5 000 000 EUR HTVA et hors frais d'étude.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, catégorie: N/A.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix: règle de 3; score offre (arrondi à l'unité) = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * poids du critère prix. Weighting 40

2. Aspect architectural, fonctionnel, technique et énergétique: la qualité du concept architectural, des principes fonctionnels et du rapport avec le contexte bâti et non bâti. Performance technique et énergétique de l'infrastructure. Le pouvoir adjudicateur appréciera l'adéquation entre la philosophie du concept architectural proposé et le programme en annexe. Il jugera de la qualité et de la performance de l'infrastructure proposée en regard de (4 points /item): — son intégration dans l'environnement immédiat et les infrastructures existantes (bâtiments existants, abords...), — son utilisation du terrain et des accès..., — son intégration dans l'espace disponible; — sa réponse aux besoins du pouvoir adjudicateur... — les orientations du concept proposé du point de vue du fonctionnement technique de l'ouvrage, des solutions aux éventuels problèmes techniques spécifiques du projet, — les orientations du concept proposé du point de vue de la performance énergétique et environnementale du projet et notamment dans le choix des matériaux, des techniques constructives et des équipements, et ce de plusieurs points de vue: le respect de l'environnement, la santé et le confort des usagers — les moyens mis en œuvre pour réaliser les études «énergétiques et environnementales» telles que demandées au chapitre III. afin de répondre aux exigences imposées par la PEB et les pouvoirs publics; — la préoccupation du développement durable dans le cadre du projet.. Weighting 32
3. Aspects économique, budgétaire et respect des délais: le pouvoir adjudicateur appréciera (4 points / item): — une première approche entre les options architecturales et techniques proposées par le candidat et l'enveloppe financière disponible, et ceci en fonction des différentes disciplines en présence (architecture, stabilité, techniques spéciales) => rapport entre la performance du projet et son coût, — la méthodologie proposée pour la maîtrise du budget tout au long du processus d'études et de réalisation, — les mesures prises pour éviter les dépassements budgétaires, — l'approche du projet sur le plan de l'économie d'entretien et de dépense énergétique ainsi que dans le fonctionnement de l'ouvrage réalisé — la manière d'aborder l'ensemble de l'étude (avant-projet, projet et chantier) dans le respect du planning imposé, moyens mis en place pour maîtriser les délais au point de vue de l'étude et du chantier. Weighting 20
4. Qualité et clarté de l'offre l'offre qui respectera la structure imposée par l'annexe C obtiendra le maximum des points. Les offres ne respectant pas scrupuleusement la structure imposée obtiendront un score de 0.. Weighting 8

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

C.A.H.C.-C.A.H.C.-BORG-2017-F02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2016/S 237-432561](#) of 8.12.2016

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.4.2017 - 11:00

Payable documents: yes

Price: 25,00 EUR

Terms and method of payment: Le cahier spécial des charges et ses annexes seront envoyés par courrier recommandé dès réception de la somme de 25 EUR sur notre compte: BE12 0910 1176 2792 (BIC GKCCBEBB) avec comme communication: BORG CSC.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.4.2017 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 182 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 10.4.2017 - 11:00

Place:

Avenue Reine Astrid 131 — 4900 Spa.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: L'ouverture des offres se passe en séance publique, sans proclamation de prix.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.2.2017